



DELIBERATION 2015-151

LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT ET UN MAI DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – M. PETIT E. - Mme OMS ML. – M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. - Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET - Mme LOPEZ M-F. – Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme. FABRY V. – Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. – M. VERNAY P. – Mme AURIAC A.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme VESSIOT A. procuration à M. de BOISGELIN P. – M. CLAMOUSE A. procuration à M. MERLIN D. – M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. – M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

ABSENT : Mme VACQUIE S.

Madame FAVRE-MERCURET Roselyne a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Sébastien Nencioni, Conseiller Municipal délégué aux finances, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Madame Isabelle GUIRAUD, Maire.

Le compte administratif 2014 peut se résumer comme suit :

Compte Administratif 2014						
Présentation synthétique en euros						
Libellés	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des Sections	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reports de l'exercice 2013		200 000,00	1 165 949,60		965 949,60	
Résultats budgétaires de l'exercice 2014	11 841 797,38	13 034 024,52	6 696 643,41	7 276 550,03	18 538 440,79	20 310 574,55
Totaux	11 841 797,38	13 234 024,52	7 862 593,01	7 276 550,03	19 504 390,39	20 310 574,55
Résultats définitifs		1 392 227,14	586 042,98			806 184,16

Les restes à réaliser se répartissent ainsi :

Restes à réaliser en dépenses : 1 366 152,68
 Restes à réaliser en recettes : 146 846,62
Solde des RAR : - 1 219 306,06

Vu l'avis de la Commission Finances réunie le 18 Mai 2015,

Après examen et en avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal vote :

Pour	21
Contre	1 : M. Carabasse
Abstention	5 : M. Atlan – M. Delon – Mme Salomon – Mme Escrig – Mme Fabry

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la présentation faite du compte administratif 2014,
- **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire des différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs du compte administratif 2014 tels que résumés ci-dessus,
- **CHARGE** Madame Le Maire d'en informer Monsieur le Préfet et Monsieur le Receveur Municipal,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne fin du présent dossier,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

